Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSULAT GÉNÉRAL
DE FRANCE
À FRANCFORT

La lettre du consulat général de France à Francfort

Avril 2019

Modalités de vote aux élections européennes du 26 mai

Le consulat général à Francfort a compétence pour organiser les élections européennes. **11 bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h pour ce scrutin** : 3 à Düsseldorf et à Francfort, 2 à Cologne et à Sarrebruck, 1 à Mayence.

Selon votre lieu de résidence, vous relèverez de l'un de ces bureaux de vote. Retrouvez-le en consultant notre rubrique *Où voter ? Trouvez votre bureau de vote pour les élections européennes*. Les convocations que vous recevrez quelques semaines avant la date du scrutin reprendront ces adresses. Pour ce scrutin, vous aurez la possibilité de voter en personne dans votre bureau de vote ou par procuration. Pour en savoir plus, consultez notre rubrique dédiée *Comment voter aux élections européennes*.

Vérifiez votre situation électorale !

Français résidant en Allemagne, vous avez la possibilité de voter pour les élections européennes soit dans un bureau de vote français (liste électorale consulaire, LEC), soit dans un bureau de vote allemand (liste électorale allemande).

Afin de pouvoir **voter dans un bureau de vote français**, les Français résidant en Hesse, Rhénanie-Palatinat, Rhénanie du Nord-Westphalie et Sarre doivent impérativement être inscrits sur l'une des listes électorales consulaires centralisées par notre consulat général. Les Français qui ont choisi leur maintien sur une liste électorale dans une commune en France ne pourront donc pas voter dans la circonscription.

Si vous souhaitez **voter dans un bureau de vote allemand**, vous devez au préalable être inscrit sur une liste électorale allemande. Cette inscription est automatique si vous avez déjà voté pour un précédent scrutin européen dans un bureau de vote allemand et que vous avez depuis lors toujours été inscrit auprès des autorités locales. Vous recevrez dès lors une convocation *(Wahlbenachrichtigung)* au plus tard le 5 mai 2019. Cette inscription peut également être volontaire en formulant une demande à la mairie de votre lieu de résidence avant le 5 mai. Consultez notre rubrique dédiée *Modalités d'inscription sur la liste électorale allemande pour les élections européennes*.

Il revient à chaque électeur de vérifier sa situation électorale. Notre service dédié aux élections (*elections.francfort-sur-le-main-fslt@diplomatie.gouv.fr*) se tient à votre disposition pour toute question relative à l'organisation des élections et à la liste électorale consulaire.

Prochaines expositions temporaires au consulat général

Notre cycle d'expositions temporaires se poursuivra avec les nouvelles expositions **« 200 ans de Service National »** en avril et mai, puis **« De la Révolution à l'Empire : des histoires franco-allemandes »** en mai et juin. La première reviendra sur les enjeux politiques et sociologiques du Service National au moment où se met en place le Service National Universel ; la deuxième mettra en valeur plusieurs personnages historiques qui ont marqué la circonscription : Hoche et Marceau en particulier.

Entrée libre ; contactez-nous (*mel.francfort-de@diplomatie.gouv.fr*) pour toute demande de visite guidée individuelle ou en groupe. Nous nous réjouissons de vous accueillir !